



Violences policières et arrestations massives

Violences policières et arrestations massives des familles de disparus et militants lors du rassemblement à l'occasion du onzième anniversaire de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Le 29 septembre, familles de disparus et militants se sont retrouvés dès 10h pour un rassemblement pacifique pour dénoncer les dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Cet événement pacifique, organisé par SOS Disparus et le Collectif des familles de disparus avait pour objectif de rappeler l'opposition des familles de disparus à ce texte qui prône l'oubli, consacre l'impunité des auteurs de ces violations, et prive les familles de leurs droits à la Vérité et à la Justice. Le rassemblement, qui se tenait devant l'assemblée Populaire Nationale, a réuni plus d'une trentaine de personnes.

Bien avant 10h, début du rassemblement, un dispositif important de policiers avait été déployé dans la ville entière, notamment autour de la Grande Poste, lieu de rassemblement fréquent des familles de disparus. En cette journée hautement symbolique, le lieu de rassemblement s'est tenu au niveau de l'Assemblée Populaire Nationale, Ziroute Youcef, Alger. Le rassemblement n'a pu se dérouler car vers 10h, un nombre disproportionnés de camions de police et des policiers sont brusquement arrivés. Les forces de l'ordre ont rapidement fait usage d'une grande violence à l'égard des familles de disparus et des participants qui se voyaient trainés de force dans des fourgons de police. Plus de la moitié des personnes présentes au rassemblement ont été donc embarquées de force et conduites dans différents commissariats, sont entre autres arrêtées les personnes suivantes : Mme ROUMILI Louiza, Mme DUTOIR Nassera,

Mme BOUCHERF Fatma-Zohra, Mme BENDJAEL Nadia, Mme LEKHAL Fatima, Mrme SIET Malika, Mlle AIDOUN Dalel, Mme KEDACH, M. CHIHOUB, SLIMANE, Mme LARIBI Zineb, Mme CHERGUIT Jedjigua, M. ARES KERRAD , Mme MADOUI et sa fille, M.Aziz Nourredine, FARHATI Hacene , M.Hakim ADDAD, M. Mohand KADI et M. Djalal Mokrani du RAJ.

Ils ont été conduits à des commissariats différents : El Mohamadia, Bel-fort, Debih Chrif, Rouiba et Boulevard des Martyrs

SOS Disparus et le CFDA condamnent ce nouvel usage de la violence à l'égard des manifestants, souvent de personnes âgées et malades et rappellent également que l'Algérie a ratifié le Pacte international sur les droits civils et politiques, dont les articles 19 et 21 consacrent le droit à la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique, et qu'elle se doit de les respecter.

Fatima YOUS

Présidente Sos Disparu(e)s